

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7300303101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7300303101>

Cette annonce a été mise en ligne le **8 août 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **75 - PARIS**

Annule et remplace la publication n°7291664601 mise en ligne le 18 mai 2022

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile.

Aux termes d'un testament du 13/07/1998, Monsieur Jacques Victor Maurice JEAN-MARIE, demeurant en son vivant à PARIS (75015) 11, rue Vasco de Gama, né à SAINT-PIERRE (97250), le 11/04/1942, a institué légataire universel. Consécutivement à son décès survenu à PARIS (75014) le 13/03/2022,

ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de description et de dépôt reçu par Maître Nicolas FORTASSIN, Notaire associé au sein de la SAS Régnier Notaires, à PARIS (1er), 16, rue des Pyramides le 13/05/2022. Cet acte contient contrôle de la saisine du légataire duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Les oppositions pourront être formées dans le délai légal, au siège de l'office du notaire chargé de la succession : Maître Amaury de KERPOISSON, Notaire à MONTMORENCY (95160) 69 avenue Charles de Gaulle. Pour Avis.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

